Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lahoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85.
DEPOT DE VENTE : 56, Rue Motta (En face du Conditionnement).

LA SIGNALISATION MODERNE A TOURCOING

Tourcoing est la ville de toutes les initiatives, chacun le sait. Elle a été amenée à s'occuper de la signalisation urbaine, qui est d'un puissant intérêt.

Avec la multiplication de l'automobile qui va progressant sans cesse depuis 1914, avec l'enchevêtrement inextricable de villes et de faubourgs, et par conséquent de routes, de la région industrielle de Roubaix-Tourcoing-Halluin-Mouscron, il fallait une bonne et sûre signalisation.

Il veut d'abord un effort de renouvellement dans les plaques indicatrices des rues. Les Allemands, de leur côté, avaient écrit les directions principales sur les murs : on retrouve de ces indications carrefour Saint-Christophe, place Sébastopol, place des Trois-Susses, à Mouvaux, etc...

Des initiatives particulières et à but commercial, mais utiles néanmoins, installèrent deux planimètres, dont nous avons signalé en son temps l'installation : l'un à l'entrée de la rue de l'Hôtel de Ville ; l'autre Grande Place, à côté de la salle d'attente des tramways. Au moment de la foire d'été, en juillet 1932, la Ville installa une série intéressante de panneaux de bois peints en bleu, indiquant le Centre de la ville et les principales directions : Halluin, frontière belge Lille, Roubaix, etc. Ils étaient munis d'une flèches. Par malheur, elles étaient mobiles autour d'un axe et des mauvais plaisants s'amusèrent à changer la direction de dites flèches. On enleva les panneaux une fois la Foire terminée.

Actuellement, un crédit de 30.000 fr. ayant été voté par le Conseil Municipal, on procède à l'aménagement des principaux carrefours et on y installe des panneaux bleus et rouges, qui n'auront pas de flèche mobile, ceux-là...

A vrai dire, la signalisation tourquennoise commence à Lille, place du Théâtre, au départ des tramways Mongy. Elle se poursuit à Marcq-en-Barœul, place des Trois-Villes (Croisé-Laroche), avec un immense panneau indicateur.

Dans Tourcoing, seront indiquées les directions du centre de la ville, de la Mairie, de Menin, Courtrai, Mouscron, Lille, Roubaix, etc. Très visibles et très faciles à lire, ces panneaux indicateurs sont appelés à rendre les plus grands services.

Reste la question importante de la circulation de nuit. Seront-ils lisibles ? Il importerait de les éclairer avec un réflecteur quelconque, puisqu'ils ne sont pas lumineux comme ceux de certaines villes. Sans doute, l'Administration s'en occupera-t-elle.

COLLISION D'AUTOS

Hier, à 13 h. 45, une violente collision s'est produite, angle des rues de Florence et de Gand, entre un camion des Grand Moulins du Nord, à Valenciennes, piloté par le chauffeur Albert Pottier, 49 ans, demeurant à Beuvrages, 9, rue Emile-Zola, et la petite voiturette de M. Delerme, coiffeur, domicilié à Tourcoing, rue de Gand, non loin du lieu de l'accident, et qui était accompagné de sa nièce.

Les éclats de verre brisé ont blessé légèrement la jeune fille à la lèvre supérieure, ainsi que le conducteur. Il y a quelques dégâts matériels à la voiturette.

M. Bicherre, commissaire du troisième arrondissement, enquête pour établir les responsabilités.

LES FRAUDEURS

La douane a arrêté hier les nommés Henri Dewalle, 36 ans, demeurant à Wattrelos, 11, rue des Lilas ; Henri Debleton, chauffeur d'automobiles, 24 ans, domicilié à Lille, 89, rue du Buisson, porteurs à eux deux de 24 kilos de tabac étranger ; Jacques Cartier, 43 ans, rue de Wasquehal, 46, à Roubaix, avec 18 kilos de la même marchandise. Ils ont été déférés au Parquet de Lille.

APRES LA MORT D'ALBERT Ier

M. le capitaine A. Mouton, président de la Fédération des sociétés d'Anciens Militaires de Tourcoing, a reçu la réponse suivante au télégramme de condoléances adressé à M. le comte de Broqueville, premier ministre de Belgique :

« Profondément touché des sentiments de sympathie que vous avez bien voulu lui témoigner à l'occasion du deuil cruel qui la frappe, la Belgique vous adresse ses plus vifs remerciements ».

UNE BELLE MATINEE RECREATIVE CHEZ NOS SEVIGNETTES

Notre belle et populaire société des Sévignettes de Tourcoing donnait hier, au théâtre du Gymnase, rue de Gand, sa matinée annuelle, devant un public nombreux et sympathique.

Etaient là notamment Mmes Dael et Benoist, présidente et vice-présidente du groupement ; MM Maxin, Prost, secrétaire général de l'Union postscolaire ; Pollet, président de l'U.P.S. ; Mme et M. Cagnon, moniteur et monitrice d'éducation physique et de danses ; plusieurs conseillers municipaux.

Le fameux « Voyage de M. Perrichon », de Labiche, fut interprété avec un art consommé par la troupe « La Croisette » de Saint-Amand-les-Eaux, diplômée des concours de Tourcoing, Lille et Amiens. Un excellent orchestre assura les intermèdes. On entendit du Franz Lehar (Pays du Sourire), du Massenet (Manon), du Benatzky (Auberge du Cheval-Blanc), de l'Offenbach (Contes d'Hoffmann), etc.

Les ravissantes Sévignettes, que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir dans leurs productions élégantes et sportives d'où l'art n'est pas exclu, au contraire, offraient divers ballets, entre autres le « Moment musical » de Schubert, « Suite de ballets », de Popy, etc. Ce dernier ballet sera inetrprété par nos jeunes filles au prochain concours international de Nice.

L'INSTALLATION DU PONT DU TILLEUL

Nous signalions il y a quinze jours les travaux importants du lancement du pont métallique supérieur du Tilleul, à la gare de Tourcoing-Sapin-Vert. Une première partie avait été lancée au-dessus des voies, et la seconde moitié a été mise en place dans le cours de la journée d'hier, avec un plein succès.

LES GALERIES BARBÈS DE PARIS
succursale à LILLE
114 Rue Nationale

THÉATRE MUNICIPAL

LES ADIEUX DE LA TROUPE D'OPERETTE ET D'OPERA-COMIQUE

C'est fini. Un mois avant le terme, la troupe nous quitte. Elle faisait dimanche ses adieux, avec la « Chaste Suzanne ».

Cette pièce avait l'avantage de présenter tous les artistes de la troupe, même les seconds plans. Il ne manquait que Mlle Gevrey, et c'est dommage; cette jolie et excellente jeune artiste a laissé une impression très favorable, et on la regrettera vivement.

Tous rivalisèrent d'entrain : Mlle Verly, endiablée et admirablement habillée (Suzanne), MM. Jacques Pierre, ténor; Fermont, baryton; E Didée, basse bouffe, les trois meilleurs artistes hommes de la saison; René Ronsin, trial de classe, qui campe et crânement et al agréablement ses types; Mlle Paulette Rousseau, charmante, blonde et très bonne comédienne; Mme Lorand, duégne de la bonne école; Chamarande, le meilleur depuis bien longtemps de nos grands premiers comiques; Monteux, l'homme parfait des rôles de composition; Fabre, ténor de valeur; etc...

Mlles Rousseau et Deliys, les dames du corps de ballet, Mlle Ernst, danseuse étoile, donnèrent une synthèse de leurs productions : Pierrot et Pantin, parade de Poupée de Bois, French Cancan, aux aguichants retroussée.... Un éblouissement.

L'entr'acte 2 fut consacré aux cadeaux, qua remit M. Monteux, régisseur-adjoint; noue n'en dirons rien; les cadeaux ne sanctionnent nullement la valeur, mais les amitiés, et les meilleurs artistes, (nous citons Mlles Gevrey et Rousseau, MM. Didée, Pierre et Chamarande), eurent rien ou presque rien.

Un joli geste : des abonnée envoyèrent un bouquet à chacune des « huit French Cancan ».

M. Leclercq, l'excellent chef d'orchestre-adjoint, dirigeait la musique avec sa belle maîtrise coutumière.

Tournons la page, et à l'an prochain. —

CONCERT DES « CRICK-SICKS »

La commission administrative de la société nationale des orphéonistes « Crick-Sicks » rappelle aux membres honoraires et aux familles des sociétaires que le lever de rideau aura lieu à 20 h.

Le programme étant assez chargé, elle compte sur leur exactitude pour que la soirée ne se termine pas trop tard.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU POINT-CENTRAL — Mardi 6 mars à 19 h. 30, réunion de Commission à 20 h. Communications importantes.

BIGOPHONES DES FRANCS. — Mardi 6 mars à 19 h. 30, répétition générale en vue de la sortie de dimanche.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui mardi à 20 h. chez M. Gustave Friquet, 28, rue d'Austerlitz, répétition de l'orchestre jazz « Les Jeunes ». Instruction pour le bal de la « Brouette à la Mer » du 11 mars et pour le banquet annuel de l'orchestre.

ETAT CIVIL

Naissances. — Renée Rousmans, rue Nationale, 138 ; Francine Dutoo, rue Auber, 159.

Publications. — Noël Lepers, rentreur, Chaussée Denis Papin, 69, et Marguerite Callewaert, bobineuse, rue de Renaix, 43 ; Jules Descemps, bonnetier, rue de Calais, 26, et Flora Gysbergs, soigneuse à Roubaix ; Marcel Eelbo, journalier, à Herseaux, et Sidonie Bostal, soigneuse, rue Flocon, 26.

Décès. — Jules Dhont, 56 ans, rue de Menin, 70.

LA « LIQUEUR DE GENIEVRE » N'EST PAS DU GENIEVRE

C'est une règle des Services de la Répression des Fraudes de réserver aux produits purs l'appellation pure et simple. Cela ressort clairement de la circulaire du Ministre de l'Agriculture qui a été publiée ici même et qui impose que l'étiquette « Genièvre » tout court ne puisse s'appliquer qu'au vrai et pur genièvre distillé selon la tradition.

Dès que des substances étrangères viennent s'y mêler, ou y prendre la première place, l'étiquette doit porter « Genièvre de fantaisie », ou Genièvre artificiel. Mais, attention, depuis la promulgation du décret, la dénomination de « Genièvre artificiel » est adroitement remplacée par celle plus flatteuse de « Liqueur de Genièvre ». Or, la Liqueur de Genièvre n'est pas comme on pourrait le croire un Genièvre de haute qualité. Ce n'est au contraire qu'un ersatz ne vaut pas plupart du temps au même prix que le vrai Genièvre. Amateurs de Genièvre, vous êtes avertis. Méfiez-vous. 9760

HALLUIN

UNE MANŒUVRE DES POMPIERS DANS UN SIMULACRE D'INCENDIE

Dimanche à 5 h., les pompiers d'Halluin étaient alertés pour un exercice d'incendie, le sinistre étant supposé comme atteignant le peignage Vandeputte, rue de la Lys, cette usine située à plusieurs kilomètres du centre de la ville.

L'alarme donnée rassembla matériel et hommes face à l'incendie supposé, peu de temps après, avec une célérité remarquable et à 5 h. 18, en bon ordre et sous la commandement du capitaine Vanoverscheide Abel, les pompiers étaient prêts à l'attaque.

Les exercices furent suivis et exécutés de façon impeccable, le capitaine Vanoverscheide bien secondé dans la direction du sinistre simulé, par les lieutenant Leman et Coone.

De l'ensemble, les résultats de cet exercice d'incendie ont été très satisfaisants, les hommes, le matériel, le service d'eau, tout a marché très bien.

Le chômage. — Durant la semaine du 26 février au 4 mars, le Fonds municipal de chômage a payé 1.015 chômeurs complets (611 hommes, 404 femmes), soit une augmentation de 25 sur la semaine précédente et 222 chômeurs partiels (160 hommes, 62 femmes), soit une augmentation de 24 par rapport à la semaine précédente.

Le total des secours alloués à occasionné une dépense de 61.704 fr.

Enquête administrative. — Le Maire de la ville informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 février 1934, une enquête est ouverte sur le projet pour lequel les Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance d'Halluin sollicitent l'autorisation d'aliéner par voie d'adjudication publique, une parcelle de terrain, située à Gheluwe (Belgique) et appartenant indivisément à ces deux établissements.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, sera déposé à la mairie pendant huit jours du 3 mars au 11 mars inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours aux heures d'ouverture des bureaux.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie, le 12 mars 1934, de 11 heures à midi, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

La sortie du V.C.H. — Le Vélo-Club Hallulnois a effectué en ville une sortie de propagande qui, favorisée par le superbe temps, obtint son succès. Un cortège fut formé au « Noir Pignon ». Un char avec les musiciens ouvrait la marche ; un groupe d'une vingtaine de cyclistes, montés sur des bicyclettes de tous genres, suivait.

Sur le parcours, des halles étaient organisées et le public fut sollicité pour la vente des tickets d'entrée au bal du 10 mars prochain, qui aura lieu salle du Foyer de la Paix. Bon accueil fut réservé en général au dévouée commissaires du V.C.H.

Groupe de la Pannerie. — Ce mardi, répétition pour les musiciens, à 19 h., groupe des « Bohémiens ».

Pupilles « Enfants de Jeurie ». — Ce soir mardi à 18 h. 30, répétition pour la section des filles.

Cours d'Adultes. — Aujourd'hui mardi, à 19 heures, cours gratuit d'adultes à l'école Jean-Macé et à l'école de la Rouge-Porte.

Etat civil. — Décès : Florence Chombeau, 34 ans, ménagère, 57, rue de la Paix. — Charles-Louis Vannieuwenhuysse, rissérand, 72 ans, rue Turbige. — Maria Cepelle, 73 ans, Chemin du Triez-Cailloux. — Hortense Herstechena, 66 ans, rue du Tissage, 4.

RONCQ

Un ivrogne. — Un sieur Gaston Ponchau, 49 ans, ouvrier agricole, occupé à la ferme Grimonpont, au Blanc-Pont, a été trouvé déambulant au carrefour des rues de Tourcoing et de Lille, en complet état d'ivresse, par les gendarmes de surveillance à cet endroit, dangereux. Devant son état, il fut jugé utile de le ramener au poste de Police où il passa la nuit au violon municipal.

Après avoir cuvé sa boisson, il a été relâché, tenu d'une contravention pour ivresse.

MULTIPRIX (400 modèles)
Faisant de remise à personne, ni à aucune société, tous les articles étant marqués, tous paient les mêmes prix.

A QUALITE EGALE, TOUJOURS LE PRIX LE PLUS BAS.

Richelieu box ou verni, semelle cuir :
25-28 — 19
29 ou 34 — 29

Pas de same lete. Pas de rebut d'usine.

Balmoral lacet, chevreau ou box, avec bout ou sans bout verni. Du 30 au 45 : 95, 75, 65 59

Rayon spécial pour pieds sensibles et gr. pieds. 20 modèles différents de tous prix, toutes largeurs et hauteurs de talons.

Ch. IX spécial avec renfort cuir en cambrure ventouse, chaussant tr. large, talon petit bottier. Du 36 au 43 59

A la PROVIDENCE
49, rue de Tourcoing — ROUBAIX
Trams A ou GK
Arrêt pl. Fosse-aux-Chênes
VOIR NOS 2 ETALAGES

La Concert de l'Amicale laïque du Blanc-Feur. — Dimanche à 16 h. 30, salle de l'Ecole Communale rue Jules-Watteuw, a eu lieu le grand concert de famille organisé par l'Amicale des Anciens Elèves des écoles communales du Blanc-Four.

La salle était comble. Aux premiers rangs de l'assistance, se trouvaient : MM. Jules Cornard, maire de Roncq ; Paul Maréchal, conseiller général ; Henri Beuvlet, président de l'Amicale laïque du B.F. ; Mégret, directeur de l'Ecole Communale des garçons ; Mme Berthiot, directrice de l'école des filles ; Pierre Cuvelier, vice-président du bureau de bienfaisance ; Charles Catteau, conseiller municipal ; Alphonse Lœul, ancien maire de Roncq ; Georges Catry, Paul Gailliez, Augustin Steiandre, de l'Amicale Laïque du Centre, etc.

Le programme fut interprété de façon magistrale par les acteurs et actrices du Cercle artistique de l'Amicale du Centre et sans distinction, tous sont à féliciter chaleureusement.

Les comédies « Les Forfaits de Pippermans » et « C'est dans le Petit Journal », obtinrent un succès mérité près du public.

Le comique Neuvillole Prévost, dans son répertoire, obtint comme toujours un très grand succès.

A l'entr'acte, M. Henri Beuvlet, le sympathique et dévoué président de l'Amicale du Blanc-Four, remercia la nombreuse assistance, ainsi que les personnalités présentes pour leur témoignage de sympathie envers l'Amicale.

Un vaudeville militaire, très gai, désopilant et de fou rire, « L'Hypnotiseur malgré lui », obtint les applaudissements unanimes de l'assistance.

En somme, belle et bonne soirée, qui laissera un agréable souvenir à tous et qui est tout à l'honneur des dirigeants dévoués et de l'Union et l'étroite camaraderie des Amicales laïques de Roncq.

Séance récréative. — Le Cercle dramatique « Pour l'Honneur » organise dimanche 11 mars une grande soirée récréative, salle des Fêtes rue de la Latte, à 17 heures. Les acteurs ont mis au programme pour cette soirée de Mi-Carême, une curieuse comédie de Charles Vaz « Pouils de Pieton ».

Ce spectacle promet plus d'une surprise et des situation d'un comique aussi original qu'imprévu. Le public ne regrettera pas d'avoir voulu connaître les aventures du chauffeur d'auto Papillon et du piéton Béloiseau. Les tickets d'entrée sont en vente chez Mme Verobom, rue des Arts.

Etat civil. — Naissances : Gérard Vandewalle, 3, rue Pasteur. — Michel Baelen, rue du Dronckgert, 255.

Décès : Marie Carbon, 42 ans, rue du Canon, 9.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

A.C. républicains. — Dans une atmosphère de prospérité et de camaraderie s'est déroulée, dimanche soir, une du casses à pierrots qui réunissait plus de 60 sociétaires, la plupart accompagnés de leur dame, ce qui donne une idée de la prospérité de ce groupement qui, lors de sa fondation, il y a trois ans, ne comptait qu'une quinzaine d'adhérents. L'idéal poursuivi par la F.N.C.R. fait son chemin à Neuville comme en de nombreuses localités. Les dirigeants voient avec plaisir leurs efforts récompensés par de nombreuses adhésions nouvelles. Ils comptent bien, avec le concours des sociétaires, fêter bientôt l'inscription du centième membre.

MOUVAUX

Les chômeurs toucheront le 7e jour d'allocation — Le Conseil Municipal s'est réuni hier, à 11 heures, à la Mairie, pour discuter les modifications à apporter au régiment du Fonds Municipal de Chômage complet.

Tous les conseillers étaient présents et sous la présidence de M. Charles Surmont, maire, il a été décidé d'accorder le 7e jour d'allocation aux chômeurs.

Etat Civil. — Publication : Charles Duponchel, rattacheur et Jeanne Desrumeaux, rue Jean Bart, 127.

Décès. — Bernard Malfait, 6 mois, rue des Ravennes, 47.

MARCQ-EN-BARŒUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE ROUGES-BARRES

Le 13 mars 1934 eut lieu la première assemblée générale du groupement des Amis de Rouges-Barres.

Dans la coquette salle de la ferme de Rouges-Barres, bon nombre d'auditeurs étaient présents pour entendre exposer par le Comité organisateur les buts que le syndicat se propose d'atteindre.

Le Conseil municipal était représenté par M. Robert Hennes, conseiller municipal. On notait également dans l'assistance la présence de MM. Senbaut, vice-président des A.C. ; Mansart, vice-président de l'Harmonie de R.B., etc...

M. Ernout, président, ouvre la séance à 20 h. 30 et remercie les personnes qui ont bien voulu assister à cette première assemblée. Après avoir exposé les causes de la formation des amis de R.B., le président attire l'attention des auditeurs sur la nécessité de s'unir pour obtenir un résultat.

Le secrétaire prend à son tour la parole et lit les procès-verbaux des assemblées de commission, ayant précédé l'assemblée générale. Il continue par la lecture des statuts du nouveau groupement, et donne la composition du bureau que le public ratifie.

Voici comment est composé le Conseil d'administration : Président d'honneur : M. O. Deseux ; Vice-Président : M. Dufour ; Président actif : M. P. Ernout ; Vice-présidents : Docteur Averland, docteur Roussel, M. Delcambre; Secrétaire : M. H. Devaux.

Le président, si personne n'a d'objections à formuler et met aux voix l'acceptation des statuts et la nomination du bureau.

A l'unanimité, les statuts sont votés et le bureau se voit confirmé ses fonctions.

De la lecture des statuts il ressort que le siège social est fixé momentanément 126, rue de Rouges-Barres.

Le président passe alors la parole à M. Van Schoor, avocat stagiaire du barreau de Lille, membre fondateur du groupement, qui fit une causserie intéressante sur l'histoire du quartier et sur les perspectives de son avenir.

Me Van Schoon termine son exposé en faisant un pressant appel aux habitants afin de se grouper autour de leur syndicat d'initiative pour permettre la réalisation du but à atteindre.

M. Robert Hennès apporte ensuite les souhaits de la municipalité et assure au groupement toute la sympathie du Conseil municipal pour l'aider dans sa tâche.

M. Sribau, au nom des Amis du Croisé, apporte le salut paternel à la nouvelle société et souhaite que le ces échéant, les deux groupements marchent de front.

Pour terminer la réunion, M. Ernout remercia les différents orateurs et informe l'assistance que les permanences seraient tenues à la « Ferme de Rouges-Barres », les 2e et 4e dimanches par le groupement le 1er et le 3e dimanches par Me Lise Van Schoor, pour consultations gratuites.

Ces permanences débuteront le 18 mars.

EN BELGIQUE

MENIN

Un violent incendie a détruit une épicerie et endommagé fortement deux autres maisons

A 22 h. 45, des passants aperçurent de la fumée sortant de la maison sise 52, avenue de la Ferme, et habitée par M. Eloi Scherpereel-Dupont, épicier. De suite ils donnèrent l'alarme. Mme Scherpereel et les enfants furent réveillés par le bruit et se voyant entourés de flammes, ils eurent juste le temps de se sauver. M. Scherpereel était absent.

Le fléau qui avait pris naissance dans le magasin prit de suite de grandes proportions par suite des marchandises qui s'y trouvaient.

Avertis par la sirène d'alarme les soldats du feu furent bientôt sur place. Mais ils perdirent un temps très précieux par suite du manque d'eau. Le feu avait déjà gagné la maison voisine N° 54, habitée par François Potillius, veilleur du nuit communal.

Lorsque les pompiers eurent enfin trouvé de l'eau le feu avait déjà gagné une troisième maison, le N° 56, habitée par M. Georges Scherpereel.

Après trois heures d'efforts, le feu put être circonscrit.

Les dégâts sont très importants. La maison de M. Eloi Scherpereel a été complétement détruite ; il n'en reste que les quatre murs.

Les dégâts s'élèvent à environ 100.000 francs.

La maison voisine de M. François Pottillue a été partiellement détruite. Les dégâts s'élèvent à 25.000 francs.

Enfin, la troisième maison a souffert un peu à la toiture, mais a surtout été endommagée par suite de l'eau. Les dégâts s'élèvent à plus de 5.000 francs.

Le sinistre est couvert par des assurances.

Le commissaire de police en chef, M. César De Gust, a ouvert une enquête.

Accident de la circulation — Un accident de la circulation s'est produit à 6 h. 45, dans la rue de Lille, près du pont.

L'autobus vert de M. Emile Deeplancke, qui assure le service entre la cité-jardin Notre Village et la frontière française, hameau « Les Baraques », est entré en collision avec le tramway électrique.

Le choc fut violent et les deux voitures ont été fortement endommagées.

Heureusement il n'y a pas d'accidents de personnes à déplorer.

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances : Coeman Odette, rue Georges Desmet, 6, à Dottignies (Maternité) ; Van Simaeys Victor, rue Mattéotti, 73 ; Steuperaert Paul, rue du Dragon, 77 ; Imbo René, rue des Canonniers, 88 (Maternité) ; Desimpel Janine, rue du Général Leman, 2 ; Tavernier Francis, rue d'Ostende, 6 ; Putman Huguette, rue de la Marlière, 75 ; Croquison Nicole, rue des Ecoles, 61 ; Couche Simonne, rue Edouard Anseele, 71 ; Stélandre Georgette, rue du Beau Chêne, 4 ; Verschuere Arlette, rue du Labyrinthe, 288 ; Dupont Roger, rue de l'Emancipation, 52 (Maternité) ; Goemaere Marcelle, rue Sainte-Germaine, 74 ; Deruytare Marie, rue du Bois, 80 ; Libon Janine, rue du Labyrinthe, 278 ; Blondeel Liliane et Diana, boulevard du Hainaut, 37 (Maternité) ; Le Fevre Gilbert, cheussée d'Aelbeke, 50 ; Deguffroy Emilienne, rue de Mouscron, 60, à Dottignies (Reinge) ; Deguffroy Albert, même adresse ; Block Christiane, place de la Liberté, 24 ; Verbest Janine, rue du Blanc Pignon, 165 ; Prouvot Georges, rue du Mont-à-Leux, 30 ; Van Der Velde Janine rue de Roulers, 11.

Publication : Verfaille Noël, tisserand et Scheipe Yvonne, soigneuse.

Décès : Verhaeghe Janine, 3 mois, rue du Castert, 94 ; Leclem, 5 jours, rue du Blanc Pignon, 154 ; Geluwie Henri, 3 mois, rue du Couvent, 104 ; Delgatte Merle, 77 ans, rue du Bas Voisinage, 33 ; Vancauwenberge Monique, 3 mois, rue du Nord, 107.

Renversée par une moto. — Mme Vve Godart, demeurant rue du Téégraphe, fut renversée vers 17 h., rue de la Station, par le motocycliste M. Duck, négociant en charbon, chaussée d'Aelbeck. L'infortunée fut blessée à la tête et à une jambe cassée.

COURTRAI

Football. — Par un temps superbe et devant un public très nombreux le Derby local a'est terminé par un partage de points.

L'arbitre, M. Friedlich aligne les teams suivants :

Stade : Feye, Nollet, Declercq, Beyens, Millécam, Bonvin, Quartier, Verhulst, Blondeel, Vandenbulcke, Schaeck.

Courtrai-Sports : Verougstraete, Vanneste, De Glorie, Vandevenne, Verougstraete, Dupondt, Dhooghe, Lapauw, Brouwere, Vansteenkiste, Groenweghe.

En première mi-temps, Courtrai-Sports gagne le toss et place sea adversaires face au soleil. La première attaque est menée par ceux-ci et Groenweghe en profite pour marquer un but à la deuxième minute. Puis Lapauw manque de peu. Un corner pour les rouges et jaune reste stérile. Les visiteurs font plusieurs attaques assez dangereuses mais ne parviennent pas à augmenter le score. Les Stadistes répondent par quelques belles contre-attaques. Deux corners en leur faveur restent sans résultat. Un coup franc pour le Stade donné par Beyens est magistralement bloqué par Verougstraete. Les dernières minutes de la première mi-temps se poursuivent dans le camp de Courtrai-Sports mais aucun changement ne se produit. Au repos : 1 à 0 pour Courtrai-Sports.

A la reprise les Stadistes obtiennent un corner que Verougstraete sauve. A son tour, Feys doit aussi intervenir. Deux corners pour Courtrai-Sporte restent sans résultat. Le jeu se poursuit rapide. Blondeel et Quartier adressent plusieurs beaux envois que Verougstraete sauve bien. Les Stadiates dominent pendant quelques minutes et Quartier réussit à mettre les équipes à égalité à la 30e minute. Le jeu se poursuit avec des alternatives diverses et les dernières minutes se passent dans le camp de Courtrai-Sports sens que les mauves-blancs parviennent à marquer le winning-goal.

ESTAIMPUIS

Tentative de cambriolage

En l'absence de M. et Mme Monteyne qui habitent à Estaimpuis (Belg.) chaussée de Dottignies, un malfaiteur a pénétré chez eux.

La maison était gardée par une petite bonne de 14 ans, que le malandrin terrorisa, le sommant sous peine de mort, de lui indiquer lendroit où ses maîtres cachaient leur argent. Affolée, l'enfant s'évanouit.

Trois quarts d'heure paus tard, M. et Mme Montayne étant rentrés trouvèrent la fillette évanouie. Elle n'avait subi aucune violence comme le constata M. le docteur Vandemeulebroucke, mais se trouvait sous le coup d'une violenta commotion causée par la peur.

N'ayant pas trouvé l'argent qu'il cherchait, le cambriolaur était parti sans rien emporter.

DERNIÈRE HEURE

L'AFFAIRE STAVISKY ET SES REPERCUSSIONS

En apprenant sa révocation le substitut Hurlaux tenta de se tuer

Voici quelques précisions recueillies au ministère de la Justice sur les incidents qui ont marqué la révocation de M. Hurlaux, substitut du procureur général près la Cour d'Appel de Paris.

La mesure de la révocation a été prise à la suite de la découverte, au cours d'une perquisition opérée samedi dernier par M. Ordonneau, juge d'instruction, d'une lettre écrite, vers le mois de juin dernier, à Alexandre par le magistrat Hurlaux.

Cette lettre commençait par la formule : « Cher Monsieur et Grand Ami ». Le magistrat sollicitait ensuite l'intervention de Stavisky en sa faveur et terminait sa lettre par « l'expression de sa fidèle reconnaissance et de son entier dévouement ».

M. le substitut Hurlaux a reconnu avoir écrit cette lettre et il a fourni des explications.

Une scène pénible s'est produite au Palais de Justice entre M. Hurlaux et ses supérieurs hiérarchiques. Dans un moment d'exaltation nerveuse, le magistrat a déclaré :

« Si le Garde des Sceaux me révoque, il révoquera un mort. »

M. Hurlaux mit alors sa main dans sa poche. Aussitôt, les magistrats, redoutant qu'il ne se suicidât, se précipitèrent et arrêtèrent le geste du substitut. Ils découvrirent dans la poche de ce dernier un produit toxique.

« Vous m'arrachez, dit M. Hurlaux, ce flacon, j'en ai heureusement d'autres chez moi. »

Les magistrats présents firent aussitôt mander le docteur Paul et réussirent à calmer le substitut Hurlaux. Mais pour éviter qu'il se livre à un acte de désespoir, ils le décidèrent à se retirer au moins pour quelques jours dans une maison de repos des environs de Paris.

Dans le courant de l'après-midi, M. Hurlaux a fait parvenir au garde des Sceaux une lettre dans laquelle il affirme n'avoir reçu aucune rétribution ni aucune somme d'argent, quelle qu'elle soit, de Stavisky et qu'il ne lui a rendu aucun service relatif aux affaires en cours.

Dès que M. Henry Chéron a été mis au courant de ces divers incidents, il se'st rendu à la présidence du Conseil où il informé M. Gaston Doumergue et M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, des événements de la journée.

M. Hurlaux avait été chef de Cabinet de M. Dalimier

M. Hurlaux avait été nommé substitut au Tribunal de la Seine le 5 mars 1926.

Chef de cabinet de M. Dalimier, ministre de la Justice, du 2 novembre 1933 au 27 novembre 1933, il était devenu substitut du procureur général près la Cour d'Appel de Paris le 6 décembre 1933.

L'enquête de l'inspecteur Bonny

L'inspecteur principal Bonny a examiné, hier après-midi, au Parquet général avec le procureur général, M. Donat-Guigue et le doyen des juges d'instruction, M. Lapeyre, les conditions dans lesquelles il pourrait utilement poursuivre sa double enquête sur les affaires Stavisky.

Il ne semble pas, eu égard à la complexité de ces deux affaires, que M. Bonny puisse partir bientôt pour Dijon. En effet, on croit savoir que les talons des chéquiers recouvrés par l'inspecteur principal dans les conditions que l'on sait, ne contiennent pas des indications précises, mais de la main même de Stavisky, des prénons ou des initiales.

A qui se rapportent ces indications abrégées ? C'est à l'enquête de l'établir. On comprendra, dans ces conditions, la nécesité pour la suite de l'enquête, de retenir à Paris celui qui a commencé l'enquête dès le début de l'affaire, d'autant plus qu'il n'est pas impossible que soit trouvé à Paris même le l'il conducteur qui mènera aux assassins du conseiller Prince.

UNE AUTO S'EST BRISÉE CONTRE UN ARBRE, PRÈS DE MELUN

Deux tués, quatre blessés

Un grave accident de la circulation s'est produit sur la route nationale n° 5, à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne), non loin du carrefour de la Croix-Rouge. A la suite d'une embardée, une automobile appartenant à M. Victor Cordier, âgé de 59 ans, domicilié à Paris, 252, avenue Daumesnil, accompagné de sa femme et de M. André Coudert, 33 ans, vérificateur des Contributions indirectes, demeurant à Paris, 351, rue des Pyrénées, sa femme et leurs deux fillettes, Colette, neuf ans, et Jacqueline, sept ans, s'est jetée contre un arbre et s'est brisée. M. Cordier et la jeune Colette ont été tués sur le coup ; les quatre autres occupants ont été grièvement blessés : ils ont été transportés à l'hôpital de Melun.

POUR LE REDRESSEMENT NATIONAL

UNE LETTRE OUVERTE A LA FÉDÉRATION FAMILIALE DU NORD DE LA FRANCE A M. GASTON DOUMERGUE

La Fédération des Unions de F.N. et des Associations familiales du Nord de la France, qui groupe actuellement 620 formations et représente les intérêts familiaux de plus de 320.000 personnes, vient d'adresser à M. Gaston Doumergue, président du Conseil, une lettre disant notamment :

« Nous réclamons le vote familial, fondé en droit comme en raison et qui, seul, mettra enfin dans notre société malsaine et désaxée l'individu à sa place, le père à la sienne.

» Qu'on le veuille ou non, hors de là, toutes les politiques sont envisagées sous l'angle de l'avenir du pays, des politiques qui risquent de demeurer stériles. Hors de là, il n'y a place que pour l'indifférence de ceux qui prennent leur parti d'une déchéance qu'ils jugent inévitable ou pour les recettes plus ou moins décevantes de ceux qui se flattent de pouvoir remédier à la crise des naissances sans d'abord rassembler et cimenter les pierres du foyer ».

MARYSE HILSZ PARTIRA CE MATIN POUR TOKIO

On mande de Seoul à l'agence « Rengo » : L'aviatrice Maryse Hilsz, qui est arrivée hier à Séoul, venant de Tsing-Tao, repartira de Séoul pour Tokio ce matin.

LE DOCTEUR CHARCOT PROMU GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. le Dr CHARCOT, explorateur, membre de l'Académie de Médecine ; Capitaine de Frégate honoraire, est élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

LES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DU PARTI RADICAL-SOCIALISTE SE SONT RÉUNIS A PARIS

Les présidents et secrétaires généraux des Fédérations départementales du Parti Radical et Radical-Socialiste se sont réunis hier à Paris, en avant-congrès, avec les représentants des groupes parlementaires du parti du Sénat et de la Chambre des Députés et les membres du bureau du Comité exécutif. L'assemblée a confirmé la décision de convoquer un Congrès National extraordinaire du parti à Clermont-Ferrand, les 12 et 13 mai prochain.

Elle a chargé un comité, composé de 13 militants désignés aussitôt, des 9 présidents des Commissions du parti, des présidents des groupes parlementaires de la Chambre et du Sénat, de préparer en fin de Congrès, un programme d'action immédiate « sur la forme des institutions parlementaires et de l'Etat sur les problèmes agricoles, économiques et financiers, sur le problème du chômage, sur une méthode d'action capable de rassembler les républicains pour la défense et le perfectionnement du régime et pour assurer la satisfaction des besoins essentiels de la Nation pour la sécurité, aussi bien intérieure qu'extérieure du peys ».

Parmi les membres de cette Commission figure M. Recha (Nord).

Dernière heure sportive

LES ÉQUIPES DE FRANCE DE FOOTBALL A ET B QUI SERONT OPPOSÉES A CELLE DE SUISSE

Pour rencontrer la Suisse, l'équipe de France de football est formée. Le Comité de sélection de la Fédération Française de Football s'est réuni hier soir à l'effet de composer les deux équipes de France A et B qui rencontreront dimanche prochain les deux équipes de Suisse.

Voici l'équipe de France A qui sera opposée l'équipe de Suisse A au Parc des Princes, dimanche prochain :

Gardien de but : Thépot (Red Star Paris) ; arrières : Vendeoren (Olympique Lillois, Mattler (Sochaux) ; demis : Charbit (Sc. Marseille), Kaucsar (S.O. Montpellier), Llétaer (Excelsior de Roubaix) ; avants : Libérati (S.C. Fives-Lille), Alcazar (O. de Marseille), Nicolas (F.C. de Rouen), Rio (F.C. de Rouen), Karb (F.C. de Mulhouse). Remplaçants : Dan fessés (O. Lillois), Delmer (Excelsior de Roubaix, Chardar (S.C. de Nimes), Mercier (Club Français).

D'autre part, l'équipe de France B qui se rendra dimanche prochain à Lausanne